Stéphanie Collonvillé
Stéphane Lehodey
13, rue du Cimetière
80160 Monsures

Monsures, le 07 février 2020

Objet : Participation à l'enquête publique concernant le projet de parc éolien de Crévecoeur-le-Grand

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Nous habitons Monsures et chaque fois que nous rentrons chez nous depuis Amiens à la nuit tombée, une barrière de feux clignotants rouges apparaît sur tout l'horizon au sud. Nous ne parvenons pas à compter le nombre d'éoliennes visibles, mais il ne cesse de s'accroître, renforçant davantage l'impression d'arriver sur une zone industrielle qui peu à peu s'étend de manière anarchique. Les éoliennes apparaissent alors comme ne formant plus qu'un unique et immense parc.
C'est d'ailleurs ce que semble souhaiter le promoteur du présent projet, qui nomme « Parc éolien de Crévecoeur-le-Grand » un projet qui consiste avant tout à prolonger plusieurs parcs existants.

Lorsque nous passons par Cormeilles, nous ne pouvons que constater combien les éoliennes écrasent ce petit village. Imaginer que deux nouvelles machines, plus proches de surcroît des habitations, viendront peut-être prochainement s'insérer dans le petit vallon nous semble porter atteinte à la qualité de vie des habitants de manière intolérable.

Qu'en est-il des habitants humains et non-humains de ce territoire ? Sont-ils respectés par ce projet ?

Concernant les habitants non-humains, si nous nous penchons sur le cas des chiroptères nous voyons que le protocole Eurobats n'est même pas respecté pour 8 machines des 13 du projet. Les risques de mortalité des chauve-souris, dont nous avons tant besoin, sont donc considérables, alors même qu'elles sont toutes protégées.

Concernant les habitants humains, une distance de 605 mètres ou même 900 mètres aux habitations les plus proches est-elle raisonnable, notamment en regard des nuisances acoustiques ? Il apparaît en effet que le seuil d'émergence est dépassé en période nocturne pour la plupart des localisations du projet. Et il ne s'agit ici que d'une émergence sonore, nous ne parlons pas de l'altération du paysage sonore initial par l'introduction des nouvelles fréquences sonores des machines.
Personne ne fait le choix d'habiter à la campagne pour subir des nuisances industrielles et d'ailleurs personne n'habite dans une zone industrielle.

Nous sommes nous-mêmes très investis, à notre mesure, dans la construction d'un monde plus écologique, sur le plan personnel mais également collectif. De nombreux hommes et femmes s'y sont également engagés depuis des décennies. Cependant qu'est-ce que cette soi-disant écologie qui n'a que faire de la beauté du monde et du respect de ceux qui y vivent ? Le développement éolien tel qu'il est mis en œuvre dans notre région n'est que la conséquence d'un verdissement de façade du productivisme qui détruit la planète.

Aucune source d'énergie n'est totalement propre, et la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas. Si dans l'intérêt général de l'argent public doit-être investi dans ce que l'on nomme la transition énergétique, il doit servir avant tout à isoler les bâtiments et à repenser nos modes de déplacement, de production et de consommation. Les besoins énergétiques ne pourront alors que diminuer de manière spectaculaire, ce qui évitera de développer des projets inutiles et nuisibles comme celui du parc éolien de Crévecoeur-le-Grand.

Nous vous remercions de l'attention que vous accorderez à ce courrier et vous prions de recevoir nos respectueuses salutations.

Stéphane Lehodey et Stéphanie Collonvillé